

COMPTE RENDU

SUR LES AFFAIRES SOUMISES A DELIBERATION LORS DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL

QUI A EU LIEU LE 10 AOUT 2020 à 20 h 00

L'an deux mille vingt, le 10 août à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Salle des fêtes Michel BON, sous la présidence de Monsieur OLIVA Michel, Maire,

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de Convocation du Conseil Municipal : 04 août 2020

Etaient présents :

MM. OLIVA – DEFIS – Mme ROUSSEAU – M. HAMADI – Mme FERRÉ – M. FAGUET – Mme PAOLINI – M. COMBES – Mmes DUBRANA – MM. RAMINI – HRITANE – Mme BOREL – Mme BOUÉ – M. TAMBON – Mmes MARY- BARDET – M GRILLOU – Mme LOURDE – MM. NAUDIN – COUASNON – M. RIVIERE – Mme DUC – MM. DELMON – LABLANCHE

Absent ayant donné procuration : Madame DRIEF procuration à Monsieur OLIVA – Monsieur DELUC procuration à Monsieur DEFIS et Madame COUZINIÉ procuration à Madame FERRÉ

Etaient absents :

1 – Election du secrétaire de séance

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du code des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Il est proposé au Conseil de procéder à cette nomination par un vote à main levée.

Monsieur le Maire propose d'élire Madame Amandine BOREL

POUR	27	CONTRE	0
ABSTENTION	0		

2 – Désignation des délégués pour les élections sénatoriales

Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la notification du jugement du tribunal administratif qui prononce l'annulation de l'élection du 10 juillet 2020 des délégués et suppléants du conseil municipal au sein du collège électoral appelé à élire les sénateurs,

Vu l'arrêté préfectoral portant convocation pour l'élection de leurs délégués et suppléants au sein du collège électoral sénatorial pour l'élection des sénateurs du 27 septembre 2020.

L'élection des délégués et de leurs suppléants a lieu simultanément au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne, sans panachage, ni vote préférentiel

Les candidats sont proclamés élus dans l'ordre de présentation de la liste telle qu'elle a été déposée auprès du bureau électoral, les premiers élus étant délégués, les suivants suppléants. L'ordre des suppléants résulte de leur ordre de présentation sur la liste telle qu'elle sera déposée auprès du bureau électoral.

La Commune de CAZERES doit désigner 15 délégués titulaires et 5 délégués suppléants.

Les délégués et leurs suppléants sont élus simultanément par les conseillers municipaux sur une même liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne sans panachage, ni vote préférentiel.

Les listes présentes peuvent être complètes et incomplètes et par conséquent peuvent comprendre un nombre de noms inférieurs ou égal au nombre de mandants de délégués et de suppléants à pouvoir.

La déclaration de candidature doit contenir le titre de la liste présentée avec les noms, prénoms, domiciles, dates et lieux de naissance de chaque membre et l'ordre de présentation.

Un bureau électoral est institué au début du scrutin, il comprend - le Maire ou son remplaçant en application de l'article L.2122-17 du C.G.C.T., président - les 2 membres du Conseil Municipal les plus âgés présents à l'ouverture du scrutin, - les 2 membres du Conseil Municipal les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin. - Le bureau électoral est composé le jour du scrutin.

Le vote se fait sans débat au scrutin secret.

Aussi, Monsieur le Maire propose de procéder à l'élection.

Deux listes sont candidates : - Celle de Madame LOURDE « POURSUIVONS ENSEMBLE POUR CAZERES » et celle de Monsieur RIVIERE « Mieux Vivre à CAZERES ».

Les résultats, sont : - Bulletins dans l'urne : 27- Blancs, nuls, vides : 00 - Suffrages exprimés : 27

Après application du quotient électoral, la liste "POURSUIVONS ENSEMBLE POUR CAZERES" obtient 13 délégués et 04 suppléants. La liste "Mieux Vivre à CAZERES" obtient 02 délégués et 01 suppléant.

M. ou Mme	Nom patronymique	Prénom	Mandat électoral	date de naissance	lieu de naissance	Département ou Pays	Adresse complète	Code postal	Commune
Indiquer la CIVILITÉ du candidat élu sur	Indiquer le NOM DE NAISSANCE ou le NOM D'USAGE du candidat élu sur	Indiquer le PRÉNOM du candidat élu sur chaque ligne	Indiquer la qualité du candidat élu (DÉLÉGUÉ, DÉLÉGUÉ SUPPLÉMENTAIRE ou DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT) du	Indiquer la DATE DE NAISSANCE du candidat élu sur chaque ligne	Indiquer le LIEU DE NAISSANCE du candidat élu sur	Indiquer le PAYS DE NAISSANCE du candidat élu sur chaque	Indiquer l' ADRESSE COMPLÈTE (numéro complet dans la voie, libellé complet De la voie)	Indiquer Le CODE POSTAL de l'adresse du candidat	Indiquer La commune de l'adresse d candidat élu st chaque ligne
MME	LOURDE	VALERIE	Délégué	25.06.1973	TOULOUSE	France	1 RUE MASSENET	31220	CAZERES
M	OLIVA	MICHEL	Délégué	27.04.1961	TOULOUSE	France	116 PROMENADE DU CAMPET	31220	CAZERES
MME	BOREL	AMANDINE	Délégué	17.04.1987	CAHORS	France	11 BOULEVARD DE LA GARE	31220	CAZERES
M	TAMBON	BRUNO	Délégué	08.07.1961	SAINT GAUDEN	France	25 RUE DES CAPUCINS	31220	CAZERES
MME	BOUÉ	CHARLENE	Délégué	19.12.1994	TOULOUSE	France	9 BIS AVENUE PASTEUR	31220	CAZERES
M	HAMADI	AHMED	Délégué	07.04.1966	SAINTE AMANDI	France	6 PLACE DE L'HOTEL DE VILLE	31220	CAZERES
MME	COUZINIÉ	ISABELLE	Délégué	10.08.1967	BEZIERS	France	42 RUE DU PRESIDENT WILSON	31220	CAZERES
M	GRILLOU	THIERRY	Délégué	07.11.1973	TOULOUSE	France	46 AVENUE DE SAINT JULIEN	31220	CAZERES
MME	PAOLINI	MICHELLE	Délégué	07.01.1952	MARSEILLE	France	10 RUE MONTSERRAT	31220	CAZERES
M	COMBES	JEAN FRANÇOIS	Délégué	05.03.1957	LABASTIDE GAUDON	France	24 RUE BOUTELAYGUE	31220	CAZERES
MME	DUBRANA	CAROLE	Délégué	26.10.1971	RODEZ	France	16 BIS AVENUE DE PALAMINY	31220	CAZERES
M	HRITANE	EI HOUSSAM	Délégué	01.01.1960	AIT BOUHSSAM	Maroc	7 CHEMIN DE DEVEZE	31220	CAZERES
MME	DRIEF	MARIE-ANNE	Délégué	30.08.1952	MADRID	Espagne	44 AVENUE DE SAINT-JULIEN	31220	CAZERES
M	RIVIERE	JEAN LUC	Délégué	27.10.1958	CAZERES	France	11 AVENUE DE LABRIOLETTE	31220	CAZERES
MME	DUIC	FLORENCE	Délégué	25.09.1970	LAVELANET	France	1 RUE MARÉCHAL GALLIENI	31220	CAZERES
M	NAUDIN	MORGAN	Délégué suppléant 1	26.11.1982	TOULOUSE	France	34 AVENUE DE SAINT CIZY	31220	CAZERES
MME	FERRÉ	YVETTE	Délégué suppléant 2	01.09.1945	CAZERES	France	3 PLACE DE L'ENCLOS	31220	CAZERES
M	FAGUET	MICHEL	Délégué suppléant 3	25.05.1941	CASTRES	France	31 RUE DU VAL D'ARAN	31220	CAZERES
MME	ROUSSEAU	ANDRÉ	Délégué suppléant 4	05.03.1959	TOULOUSE	France	14 RUE DU COMMINGES	31220	CAZERES
M	DELMON	JOFFREY	Délégué suppléant 5	12.08.1989	TOULOUSE	France	DOMAINE DE PICAYNE	31220	CAZERES

Fin de séance à 20 h 15